



Le CERFIste

Bimestriel d'Information et de Formation du
Cercle d'Etudes, de Recherche et de Formation Islamiques
(CERFI)

250 F CFA

N° 001

EDITORIAL

P2

LA SORTIE MALHEUREUSE DU PAPE

DOSSIER

HISTOIRE DE L'ISLAM AU BURKINA

P4-6

INTERVIEW

**du président du
Bureau Exécutif
National (BEN) du
CERFI**

P10-11



ISLAM P.8-9

- LE RAPPEL PROFITE...
- LES DIX DERNIÈRES NUITS DE RAMADAN

IQRA (LIS) P.7

**MOHAMMAD ABDALLAH
DRAZ, LES HOMMES A LA
DECOUVERTE DE DIEU, EDITION
AL BOURAQ : BEYROUT (LIBAN)**

SANTE P.3

LA DIARRHEE DU NOURRISSON

LA SORTIE MALHEUREUSE DU PAPE

Il y a déjà quelques mois, les caricatures sur le Prophète (PSL) produisaient une onde de choc qui menaçait de donner raison à Samuel Huntington. et sa théorie du choc des civilisations.

Dieu merci, l'effet du temps, de la diplomatie internationale et de la sagesse de certains leaders musulmans ont fini par avoir raison des réactions souvent extrêmes, mais toujours légitimes, que la bêtise d'un journal danois avait alors suscitées.

On avait à peine récupéré de cette provocation insultante venue d'Occident, qu'Israël, sous le prétexte fallacieux de l'enlèvement de soldats, narguait pour la nième fois le "droit" international et l'Organisation des Nations Unies - pourtant acteur majeur de sa création - en massacrant nuit et jour, au su de tous, les civils palestiniens et libanais. Le terrorisme dans son expression la plus achevée, puisque d'Etat !

C'est dans ce contexte mondial pour le moins délétère, que le Pape

Benoît XVI a, volontairement ou involontairement, lors de son dernier voyage en Allemagne, pris sur lui de faire une sortie malencontreuse.

Comme à l'accoutumé, les chaînes satellitaires ont vite fait de relayer les réactions du monde musulman, médiatisant ça et là les effigies et églises brûlées, comme pour soutenir que les musulmans réagissent à fleur de peau ; toute chose qui confirmerait les insinuations du Souverain pontife, du moins, le rendrait moins coupable de ce qui pourtant a été mondialement admis comme un non-sens politique et historique.

Un non - sens politique, parce que quelques jours avant cette sortie malheureuse, se tenait sous la houlette du Vatican une grande rencontre interreligieuse, rencontre à laquelle beaucoup de chefs religieux de tout bord participaient et qui avait alors planché, entre autres, sur la contribution des religions à la paix dans le monde. Comment comprendre alors que peu de temps après, Benoît XVI rame à contre courant de l'esprit

et des conclusions de cet important meeting auquel le Vatican dit accorder du prix et ce depuis Jean Paul II ??? !

Un non sens historique, parce qu'aujourd'hui, tous les historiens sincères et honnêtes (non pas ceux qui durant des siècles ont écrit l'histoire en fonction des intérêts politiques, idéologiques et confessionnels de leurs mandataires), tous les historiens sincères et honnêtes disons-nous, sont unanimes pour reconnaître d'une part, que le prophète (PSL) n'a pas fait de guerres offensives mais défensives, et d'autre part, que s'il y a des massacres épouvantables que la mémoire collective n'est pas prête d'oublier, c'est bien ceux résultant des croisades impulsées par la chrétienté. On voit donc qui est bien ou mal placé pour donner des leçons à qui.

Bien entendu, Benoît 16 s'est empressé d'une part, de se dire "désolé !", de clamer haut son "respect" pour le milliard et quelque de musulmans, et d'autre part, - et c'est ce qui semble paradoxal - de se désengager

des propos par lui empruntés à l'Empereur Byzantin.

Il n'est pas utile de polémiquer sur la fin de non recevoir du Pape concernant les excuses forcées que certains voulaient lui arracher. Après tout, un prompt "je suis désolé" ne serait pas plus sincère qu'un "je m'excuse" de façade, dit malgré soi ?.

En revanche, ce qui mérite qu'on s'y attarde un peu, c'est cette gymnastique intellectuelle papale tendant à faire croire qu'il a été incompris, que la citation querrellée engage plutôt son auteur et non celui qui serait juste un traducteur.

En vérité quand on cite quelqu'un, de deux choses l'une ; ou bien on prend le cité en contre-pied, ou bien on le prend à témoin. Vraisemblablement, dans le cas d'espèce, nous sommes en présence de la seconde hypothèse.

Cette façon d'être et de faire n'est pas une posture qui favorise le dialogue interculturel, interreligieux.

La rédaction

LA DIARRHEE DU NOURRISSON

Savez-vous que plus de quatre millions (4.000.000) d'enfants décèdent de gastro-entérite (maladie de l'estomac et/ou des intestins) dans le monde, soit un quart de la population burkinabé. Ces décès sont encore plus nombreux dans les pays en voie de développement.

La grande majorité des diarrhées de l'enfant sont d'origine virale (souvent par le rota virus), ou bactérienne dans environ 10% des cas. Les germes les plus fréquemment rencontrés sont les salmonelles, les campylobactes, les shigelles et *Yersinia enterocolitica*. Cependant, même en cas de diarrhée bactérienne, l'antibiothérapie ne doit pas être systématique.

Le traitement doit reposer essentiellement sur les mesures de prévention et de lutte contre la déshydratation aiguë, qui reste l'une des complications principales de la diarrhée.

I-COMMENT ÉVALUER L'ÉTAT DE DÉSHYDRATATION DU NOURRISSON ?

a) signes cliniques

Divers signes cliniques permettent d'évaluer l'importance d'une déshydratation.

La soif est le 1er signe, lequel signe est facilement repérable par les parents ; la perte de poids (évaluée par rapport au poids le plus récent) est l'élément principal pour quantifier l'intensité de la déshydratation (une perte de poids inférieure ou égale à 5% est considérée comme bénigne ; entre 6 et 9% la déshydratation est modérée ; au-dessus de 10% du poids, la déshydratation est considérée comme sévère. Il faut noter que ces chiffres restent indicatifs (car des erreurs d'appréciation du poids antérieur, ou l'absence de la mesure du poids sont les sources d'erreurs). L'estimation de la déshydratation peut être faussée aussi par l'existence d'un autre milieu qui contient l'eau du corps. Ce milieu est appelé 3e secteur. Cette situation est souvent notée chez les enfants ballonnés.

Des signes comme la fontanelle creuse, les yeux cernés, les muqueuses sèches, un pli cutané persistant sont présents en cas de déshydratation au moins égale à 6% du poids initial.

L'apparition de troubles de la conscience (enfant très agité ou au contraire léthargie, fatigué, apathique).

D'autres signes sont par ailleurs facilement détectables par l'agent de santé (allongement du temps de recoloration cutanée, existence de marbrures, etc.). La baisse de la pression artérielle s'observe dans la déshydratation grave et cette déshydratation nécessite une prise en charge urgente.

b) facteurs de gravité

La fièvre et les vomissements majorent le risque de déshydratation au cours d'une diarrhée et en compliquent la prise en charge ;

Le jeune âge (moins de trois mois) ainsi que l'existence d'une diarrhée préexistante sont des facteurs de gravité ;

Le contexte socioculturel familial doit être pris en compte car l'incompréhension ou le manque de surveillance des parents augmente considérablement le risque de déshydratation.

La déshydratation peut se constituer très vite en l'absence de compensation adaptée des pertes.

Il faut s'en méfier particulièrement chez le nourrisson de moins de six (06) mois qui a de nombreuses selles en quelques heures.

II- QUELLE EST LA CONDUITE À TENIR ?

Une réhydratation par SRO (solutés de réhydratation orale) doit débiter immédiatement, mais doit être relayé ou associé dès les 6e ou 12e heures à une alimentation.

Chez les nourrissons, le maintien de l'alimentation au sein ainsi que la réalimentation précoce avec des laits artificiels contenant du lactose sont généralement bien tolérés et peuvent débiter dès la 6e à la 12e heure du commencement du traitement.

(Il existe cependant au moins 5% de cas d'intolérance au lactose chez un enfant sévèrement déshydraté). Pour les enfants de moins de 3 à 4 mois, certains pédiatres recommandent l'utilisation de lait de vache sans protéines, surtout en cas de diarrhées

prolongées.

En cas d'alimentation diversifiée : si les enfants ont une alimentation, la réalimentation peut être rapide, et notamment basée sur les féculents, les viandes, les yaourts, les fruits et les légumes, et ce en limitant néanmoins les apports excessifs en sucre et en graisse.

c) Les autres thérapeutiques

- Les anti-diarrhéiques

Les médicaments dits anti-diarrhéiques (anti-sécrétoires, argiles, pré et probiotiques) sont considérés comme inutiles. Aucun de ces produits n'a d'effet démontré sur la prévention et le traitement de la déshydratation. Ils ont pour effet de réduire la diarrhée, ce qui peut rassurer à tort les parents et retarder les mesures de prise en charge de la déshydratation (ici on s'attaque aux conséquences en oubliant la cause).

De ce fait, l'OMS recommande de ne pas utiliser ces produits chez le jeune enfant. Certains ralentisseurs du transit (loperamide) exposent au risque (paralyse de l'intestin) et par conséquent sont contre-indiqués chez le nourrisson.

- Les anti-vomitifs

Les anti-vomitifs sont des neuroleptiques. Ils sont inefficaces dans le traitement des vomissements associés à la diarrhée, et présentent souvent des risques de syndrome extra pyramidal.

- Les antibiotiques

L'usage d'antibiotique ne doit jamais être systématique. Ceci est réservé au nourrisson dont les signes systémiques évoquent une septicémie, un terrain immunodéprimé, ou en cas de diarrhées dues à certains germes comme les shigelles, les salmonelles typhies, etc., qu'on a diagnostiqué aux examens des selles

En dehors de ces situations, l'antibiothérapie ne modifie pas l'évolution de la diarrhée. Tout compte fait, devant une diarrhée grave, sévère ou persistante, il convient de se diriger vers un centre de santé.

Références bibliographiques :

1. Comité de Nutrition Société Canadienne de Pédiatrie.
2. Cézar et JP Chouniqui, Traitement médicamenteux des diarrhées infectieuses du nourrisson, ARCH FM Pédiatre 2002 /09 : 620. 8

Dr SANFO Marou



Le CERFISTE

09 BP 911 Ouagadougou 09 Burkina Faso
Tél : 76 61 57 67/ 50 36 08 03 Email : cerfiben@fasonet.bf
Siège social sis 1200 logements derrière le centre CIJEF

Directeur de Publication
Président du CERFI

Rédacteur en Chef
Hamidou YAMEOGO

Secrétariat de Rédaction
Alizéta OUEDRAOGO

PAO & Impression
Altresse Burkina : 50 39 93 10

Tirage : 1000 Exemplaires

HISTOIRE DE L'ISLAM AU BURKINA

L'exil en Abyssinie d'une partie des compagnons du Prophète (SAW) nous prouve la présence de l'islam en Afrique du nord du vivant du Messager d'Allah (SAW). Quant à l'islamisation de l'Afrique occidentale, elle fut tardive, lente et pacifique dans son ensemble, exceptées certaines localités où il y eut une lutte armée. Celle du Burkina Faso, pays sahélien enclavé de 274200 km² situé au cœur de la boucle du Niger en Afrique de l'ouest, est récente. Débutée aux 15^e et 16^e siècle avec l'arrivée dans le Moogo de musulmans Yarsé, Haoussa, Djula, et des Peuls au nord, la religion musulmane déborde le cadre des communautés marchandes pour toucher progressivement certains membres de l'aristocratie et des cours royales au début du XIX^e siècle. Selon les estimations officielles datant de 1996, l'islam regroupe 55,9% de burkinabé, ce qui est fort surprenant pour une population jadis réputée hostile à l'islam. La présente étude a pour objet de revenir sur le processus d'islamisation du Burkina (I), l'islam à l'époque coloniale (II) ainsi que la configuration du paysage associatif en place (II).

I-LA PENETRATION DE L'ISLAM AU BURKINA FASO

La démarche consistera d'abord à aborder les peuples situés au centre du Burkina Faso, puis ceux du nord et enfin ceux du sud et de l'ouest.

I-1-Au centre

Occupé par les moosé (sing. Moaga), les tentatives d'imposer l'islam par la force ont d'abord échoué. De ces tentatives, on retiendra celle d'Askia Muhammed (1493-1528). Selon Elliot Percival Skinner, l'auteur du

Tarik Es soudan, *"Les musulmans essayèrent de soumettre les Mossi tout d'abord par la persuasion au XV^e siècle, puis par la djihad (guerre sainte). Ils échouèrent dans ces deux tentatives, mais finirent par s'implanter en pays Mossi comme (des) réfugiés de guerres, (des) marchands (yarsé, Marensé, Marka) et quelques familles maraboutiques...A certaines époques, ils furent soumis à de nombreuses restrictions et le morho Naba leur interdit de réciter leurs prières dans les lieux publics. A d'autres moments, on les laissa pratiquer leur religion et ils réussirent même à convertir plusieurs Morho Nanamsé à l'islam"*.

C'est le cas de Naba Kundumyé qui aurait permis à de nombreux Yarsé de s'installer à Ouagadougou. Puis le souverain Naba Kom I (sa mère étant une Yarga) aurait été favorable à l'islam sans se convertir. Ceci a permis l'implantation de foyers de prosélytisme musulman un peu partout dans le royaume.

Naaba Dulugu (1796 -1825) fut le premier Mogho Naaba à s'être converti à l'islam ; il fit construire une mosquée à Ouagadougou. N'ayant pas pu imposer la foi musulmane à son entourage et inquiet des progrès de l'islam pourtant peu spectaculaires, il éloigna son fils aîné Naba Sawadogo, et déposa le Kombissiri Naaba Pwanda, un fervent musulman. Naba Sawadogo (1825-1842) qui succéda à son père fut un musulman plus actif que celui-ci, mais continua à remplir les obligations traditionnelles.

Naaba Kutu (fils de Naba Sawadogo) savait lire et écrire en arabe. Devenu empereur, il resta fidèle à l'islam. Contrairement à Naaba Dulugu et à Naba Sawadogo, il confia aux grands

dignitaires de la cour les rituels royaux. Il fit construire une mosquée pour ses femmes et enfants. Il envoya la plupart de ses enfants, sauf le futur Naaba Sanem son fils aîné, à l'école coranique et n'imposa point l'islam à son royaume. Cependant, il n'hésita pas à soutenir le Boulsa Naba Pewgo dans la répression d'un mouvement insurrectionnel d'inspiration musulmane dirigé par Modibo Mamadou (un Peul). Parmi ses successeurs certains étaient des musulmans tels que Al hassan (Naba Sanem), Bakari (Naaba Wobgo), et Mamadou (Naaba Sigiri). Tel était la situation dans les sociétés moosé à la veille de la conquête coloniale ; qu'en est-il dans les régions du nord ?

I-2-Au Nord

C'est la partie sahélienne du Burkina regroupant les province du Soum (jadis le Jelgooji), et du Seno (l'ancien émirat de Liptako). Cette zone était peuplée par les Dogon, les Kibsi et les Kurumba qui ont fui le Manden occidental où Sunjata Kéita voulait leur imposer l'islam. Le Nord sera islamisé grâce à la consolidation des deux émirats Peuls (le Liptaako et le Jelgooji), placés respectivement sous l'autorité de Ousman Dan Fodio (empereur musulman) et du Massina.

En effet, les peuls du Liptako ont envoyé une délégation prêter allégeance à Sokoto en 1810. Ousman Dan Fodio en guise de reconnaissance remet un étendard (deseewal) à la délégation conduite par Ibrahima Saydou, qui devient 1^{er} émir. Ils maintinrent les liens avec Sokoto jusqu'à la colonisation. Le Yaaga (chefferie peule) plus proche de Sokoto prit l'étendard en 1812. L'émigration de ces peuls musulmans vers les régions du sud et de l'ouest, a favorisé l'émergence de l'islam

dans ces lieux. C'est le cas du Boobola.

I-3-Le Boobola

Une plaine située dans la boucle du Mouhoun dominée par une vaste étendue de sable favorable à l'élevage, ses premiers occupants sont les Bobo et les Bwa. Bien accueillis, les Peuls finissent par se sédentariser, et créent deux pôles musulmans à savoir Barani et Dokwi. A l'ouest, la création de l'Etat du Gwiriko assure une relative sécurité aux marchands Djula. Ce qui permet à de nouvelles familles maraboutiques de s'installer à Bobo - Dioulasso. Mais avec l'arrivée du colonisateur français, l'islam va faire face à une nouvelle donne.

II - L'ISLAM A L'EPOQUE COLONIALE

L'expansion véritable de l'islam au Burkina Faso date de la colonisation. Et cela s'explique par les efforts des marabouts et la politique anti - islamique adoptée par l'administration coloniale. En effet, la création de la colonie de la Haute Volta (l'actuel Burkina Faso) répondait au désir de former une barrière au prosélytisme musulman. Il ressort de nos investigations que les musulmans, plus que les adeptes des autres communautés religieuses, ont souffert de la domination coloniale. Cela est dû au fait que la France entendait faire du Mogho le bastion du Christianisme et sa base de résistance contre l'islam. Voilà ce que disait un officier supérieur à Mgr Hacquard : *"Dans la boucle du Niger, envahie depuis longtemps par les musulmans [...] seul le mossi ne s'est pas laissé entamer ; il faut, en le christianisant, en faire notre base de résistance à tout mouvement islamique possible, il faut que le mossi soit*

l'Abyssinie de notre empire soudanais ".

Cela devait passer par la domestication de l'islam et l'élimination des chefs musulmans jugés récalcitrants.

Ainsi assiste - on à la création en 1911 d'une police musulmane permanente chargée de recenser les marabouts, de contrôler leurs activités, de leur imposer des laissez - passer. A ce sujet, une circulaire signée par le Gouverneur CLOZEL le 12 août 1911 stipulait que *"les marabouts qui veulent circuler doivent avoir un laissez-passer qui sera délivré dans des cas bien définis. Ceux qui voyagent sans autorisation seront sanctionnés et reconduits dans leur village"*. Lors des fêtes religieuses, les imams des mosquées ne pouvaient débiter la prière sans s'assurer d'abord de la présence sur les lieux des dépositaires du pouvoir colonial. Au demeurant, la plupart des imams étaient imposés par les administrateurs coloniaux. Le pèlerinage à la Mecque était sérieusement entravé et pour obtenir un passeport en vue du voyage, les fidèles subissaient mille et une tracasseries.

Ce contexte favorisa les pèlerinages clandestins. Selon El hadj Oumar KOUANDA, *"on n'apprenait la participation de beaucoup de fidèles au hadj qu'à leur retour. Les départs n'étaient pas annoncés par crainte des représailles des colons"*.

D'autre part, les missionnaires furent encouragés à s'installer et à évangéliser comme l'ordonnait le gouverneur Archinard : *"Faites des villages catholiques et français et vous aurez bien mérité de Dieu et de la patrie."* A propos du soutien du colonisateur Mgr Johnny Tchénéoud, nommé membre du conseil de l'administration de la colonie par arrêté du 17 avril 1920, il suffit de rappeler qu'il affirmait : *"Nulle part peut - être, il existe une collaboration aussi intense entre l'administration*

et la mission qu'ici". Ce dernier ne tarit pas d'éloges au gouverneur Hesling : *"Monsieur Hesling est toujours animé des meilleures dispositions pour la mission. Il vient encore de m'accorder une subvention de 2000 frs pour la construction d'un vrai ouvroir..."*. Certains dignitaires de l'église ont encouragé le dénigrement de l'islam sous la colonisation. Parmi eux nous pouvons citer Mgr Hacquart, vicaire apostolique du Sahara et du soudan en 1908, qui soutenait que l'islam est une religion totalitaire et opprimante et le principal obstacle à l'évangélisation. Pour Mgr Bazin, l'islam est un mal qu'il faut arrêter : c'est *"le plus terrible adversaire"* de l'Eglise au Soudan.

Malgré le contexte peu favorable à son expansion, la religion musulmane n'a cessé de se répandre atteignant 9,86% de la population en 1949 ; 27,5% en 1960 ; 52,4% en 1991. Aujourd'hui selon les estimations officielles datant de 1996 les musulmans représentent 55,9% de la population burkinabé (23,7% d'animistes; 16,6% de catholiques, et 3% de protestants) et la plupart d'entre eux ne sont pas indifférents aux associations musulmanes de la place.

II-LE MOUVEMENT ASSOCIATIF MUSULMAN

Un examen du processus de mise en place des associations (1) et un arrêt sur la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (2) nous permettront de cerner un temps soit peu le phénomène associatif musulman dans notre pays.

III - 1 - Processus de mise en place des associations

Après l'incident survenu à Bobo-Dioulasso le 3 août 1941 (des musulmans révoltés ont attaqué des colons Européens résidents à Bobo-Dioulasso et il eut 5 morts et

9 blessés du côté des musulmans), certains musulmans notamment les fonctionnaires ont trouvé la nécessité de se regrouper en association en 1941. En 1952 est née à Ouagadougou une structure dénommée, Comité pour la mosquée dont l'objectif est de trouver une mosquée pour les musulmans.

Le processus de mise en place des associations musulmanes sera favorisé par la naissance de l'Union Culturelle Musulmane (UCM) en 1953, dont le principal artisan est le Cheik TOURE (ancien étudiant des medersas d'Alger et de Constantine). L'UCM fut un mouvement réformiste qui lutta pour la promotion de l'enseignement islamique et de la langue arabe. Elle a mené un effort louable dans la conscientisation des masses par l'organisation de conférences, de séminaires et d'ateliers de formation. Elle a également lutté contre la colonisation.

En 1958 est créée la section UCM de Bobo-Dioulasso, composée majoritairement de réformistes (wahabbites). Le 27 octobre 1960 est née la section UCM de la ville de Ouagadougou dénommée Communauté Musulmane de Ouagadougou (CMO).

Le 17 octobre 1962, on assiste à la création de la Communauté Musulmane de la Haute Volta (CMHV), une structure nationale regroupant tous les musulmans du pays. A l'époque, le grand imam de Ouagadougou avait le rang de ministre du Mogho et était intrônisé suivant les coutumes ancestrales (comme le breuvage du tibo, le fait de jurer fidélité au monarque, la fabrication des amulettes).

La nomination du grand imam de la ville sans le consentement du Chef suprême des Mossi en 1966, après la mort du grand imam de Ouagadougou, s'expliquait par le fait que les premiers n'appréciaient pas le statut réservé au grand imam dans l'organisation

politico-administrative mossi. Au même moment, les hamalistes ambitionnaient de se regrouper pour une meilleure diffusion du tidjanisme. Cette situation a motivé la création en 1972 d'une structure informelle appelée Comité Culturel de la Jeunesse Islamique destinée à éviter l'éclatement de la CMHV.

Mais en 1973 on assiste à la première fracture (conflit qui à Bobo-Dioulasso opposait les wahhabites à d'autres musulmans), toute chose qui aboutira à la naissance du Mouvement Sunnite de la Haute Volta. En janvier 1979, l'Association Islamique de la Tidjania voit le jour sous la houlette du Cheikh de Ramatoullah, Sheik Sidi Aboubacar Maiga 1er. Le 19 juillet 1979 voit l'intervention directe de l'Etat dans les affaires musulmanes par la création de la Commission Nationale de Pèlerinage par décret n°79-290Pres/PM/IS/DGI. Il s'agissait pour l'Etat de contribuer à une meilleure organisation du Hadj.

A partir de 1983 va naître l'Association Islamique du Burkina sous la houlette de Lancina TRAORE, structure non officielle composée de responsables désignés par des grandes associations islamiques pour gérer le Hadj.

En 1986, on a la naissance officielle de l'Association des Elèves et Etudiants Musulmans au Burkina Faso (AEEMB). C'est une structure de rencontre, de partage de connaissances et de formation, créée afin de permettre à ses membres *"d'acquérir une éducation religieuse pour une meilleure pratique et un rehaussement de l'amour de la religion chez l'élève et l'étudiant musulman"*.

Elle ambitionne :

- de regrouper les élèves et étudiants musulmans dans un étroit sentiment de fraternité,
- de contribuer à la promotion de l'islam par des conférences, des séminaires, des colonies etc.,
- de contribuer au développement

socio-économique du Burkina...

Le Cercle d'Etudes de Recherches et de Formation Islamiques (CERFI) est créé en 1989 par des anciens membres de l'AEEMB et d'autres personnes ressources. C'est une association apolitique, indépendante, à but non lucratif, ouverte à tout musulman sans distinction d'âge, de sexe et de profession. Son but est de promouvoir et d'encourager l'étude et la recherche dans les divers domaines de l'islam, de répondre à l'attente de tous ceux qui désirent s'informer et se former dans ces domaines. Le CERFI œuvre en outre pour l'unité d'action des musulmans et contre les fléaux sociaux.

L'intervention de l'Etat dans l'organisation du Hadj fut symbolique jusqu'en 1994. Le 4 décembre 1995, l'Etat prend en charge l'organisation du Hadj en créant par décret n°95-513/PRS/PT/MAET la Commission Nationale d'Organisation du Pèlerinage à la Mecque. Les associations islamiques seront associées à la gestion jusqu'en 2005, date du retrait de l'Etat de l'organisation du Hadj.

En 1995 va naître le CADIS, Centre Africain de Diffusion Islamique et Scientifique. Son fondateur Maître Ahmed SIMOZRAG, principal avocat du Front Islamique du Salut, est expulsé de France pour avoir défendu les dirigeants de ce parti politique qui avait vu son programme politique homologué par le peuple algérien. La principale activité du Centre est l'édition et la diffusion de livres sur la culture islamique et le dialogue interconfessionnel ainsi que l'animation de conférences publiques. Elle intervient aussi dans l'aide aux personnes déshéritées notamment les orphelins, les pauvres, les prisonniers, etc.

L'Association pour l'Etablissement de l'Unité Islamique (née en 1982 et reconnue officiellement en 1990) et l'Association Islamique d'Al Mawada sont les principales

structures à tendance chiite reconnues au Burkina Faso. Leur objectif est de promouvoir la doctrine Djafarite à travers l'enseignement, l'édition, les séminaires et les conférences.

Ainsi on est passé de 13 associations en 1992 à plus de 200 associations en 2006, au moment où se créait la Fédération des Associations Islamiques du Burkina.

III-2- LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ISLAMIQUES DU BURKINA

Depuis le 18 décembre 2005, les associations musulmanes du Burkina Faso sont regroupées au sein d'une structure nationale appelée "Fédération des Associations Islamiques du Burkina Faso" en acronyme FAIB. Selon l'article 1er de la charte constitutive, la FAIB a pour objet de :

Alinéa 1 : Mobiliser les associations islamiques pour des œuvres unitaires de propagation de l'islam, notamment des enseignements du Saint Coran et de la Sunna du prophète Muhammad (psl).

Alinéa 2 : Coordonner l'organisation, unitaire le cas échéant, des manifestations et pratiques culturelles de masse et des événements islamiques majeures : hadj, collecte de la zakat...

Alinéa 3 : Œuvrer à l'élévation spirituelle des musulmans,

Alinéa 4 : Susciter, organiser et promouvoir la concertation, l'union d'action des associations islamiques et des musulmans autour des questions et des projets d'intérêt commun.

Alinéa 5 : Organiser et promouvoir la solidarité et la cohésion entre musulmans et entre associations islamiques

Alinéa 6 : Représenter les associations membres sur le plan national et international et offrir à la communauté des musulmans du Burkina un porte-parole unique,

Alinéa 7 : Offrir aux associations islamiques et aux musulmans, un cadre interne de gestion et de résolutions de leurs éventuels différends,

Alinéa 8 : Promouvoir une bonne connaissance et une bonne compréhension de l'islam au sein de la société burkinabé

Alinéa 9 : Renforcer la contribution des musulmans à l'élévation morale et spirituelle de la société burkinabé,

Alinéa 10 : Initier des programmes et projets visant à contribuer à résoudre les problèmes économiques et sociaux des plus défavorisés

Alinéa 11 : Promouvoir une contribution toujours plus efficace des musulmans au développement national,

Alinéa 12 : Contribuer à la promotion de la paix sociale et de la cohésion nationale par les enseignements de l'islam, une éducation civique des musulmans et le dialogue dans le respect mutuel avec les autres confessions religieuses.

La FAIB est une organisation apolitique et à but non lucratif composée de cinq (5) organes :

- Une instance de décisions : elle se compose du Congrès et du présidium ;
- Un secrétariat général (y compris les commissions techniques nationales et les coordinations) C'est un organe de conception, d'exécution et d'administration ;
- Un Collège des Ulémas : le collège des Ulémas est un organe d'orientation et de référence théo-

logique ;

- Un Majlis Achoura : C'est un conseil de gestion ;
- Un Conseil de discipline.

Le présidium est le premier organe de direction de la Fédération. Il est composé de quatre (04) membres statutairement dévolus aux quatre (04) structures musulmanes pionnières de la Dawa au Burkina (Communauté Musulmane du Burkina Faso, Mouvement Sunnite, Association Islamique de la Tidjania, Ittihad Islami). Son président est statutairement le président de la Communauté Musulmane du Burkina Faso. L'actuel président du présidium est El Hadj Oumarou KANAZOE.

Au terme de notre analyse, il convient de retenir que malgré son installation récente, l'islam occupe une place prédominante au Burkina Faso et l'adhésion massive des populations à cette foi ne cesse d'interpeller observateurs et chercheurs. Ce progrès fulgurant s'est effectué cependant sans coordination réelle des activités de promotion de l'Appel à l'islam. Ce qui a généré des problèmes qui ont pour noms le "sectarisme", le manque d'unité d'action, le manque de programme cohérent de Daawa, sources de l'ignorance. Outre l'absence d'infrastructures sociales adéquates, beaucoup d'enfants musulmans sont restés musulmans de nom et n'ont pas reçu de formation religieuse. Ce qui explique l'adhésion de certains d'entre eux à d'autres religions et aux philosophies dévoyées. C'est du reste ce souci de surmonter les obstacles ci-dessus évoqués et de donner à l'appel islamique sa vraie dimension au Faso qui a conduit les associations musulmanes à se réunir en une fédération dénommée Fédération des Associations Islamiques du Burkina courant 2005.

Mahamoudou OUBDA

MOHAMMAD ABDALLAH DRAZ, LES HOMMES A LA DECOUVERTE DE DIEU, EDITION AL BOUQAQ : BEYROUT (LIBAN)

I- L' AUTEUR

M. A. DRAZ est né le 08 novembre 1894 dans le Delta du Nil (Mehallet-Diay) où il fréquente l'école coranique. Dès sa tendre enfance, il s'illustre par sa précocité et sa passion pour les études.

"Son environnement familial jouera un rôle certain dans son futur épanouissement intellectuel. En effet, son père, le cheikh Abdallah DRAZ, auteur et enseignant versé dans la philologie arabe, sera retenu en 1905 par le Mufti Mohammad Abduh pour participer à la réorganisation de l'enseignement du nouvel Institut azhari de la ville d'Alexandrie. Le jeune Mohammad DRAZ, après des études brillantes dans ce même institut, y enseignera en 1916 à l'âge de 22 ans." (in préface)

Parallèlement à ses fonctions d'enseignant, M. A. DRAZ va suivre des cours du soir afin de maîtriser la langue de Molière. De 1928 à 1936, il enseigne dans la prestigieuse Université Al-Azhar, avant de partir en France (à la Sorbonne) pour une thèse d'Etat visant à rectifier l'image faussée ou tendancieuse que les orientalistes donnaient au Coran. Son ouvrage **La morale du coran** est un pan important de cette thèse monumentale.

"Aux plus grands spécialistes occidentaux, Mohammad DRAZ va opposer dans ses travaux sa foi de musulman convaincu, qu'il ne sépare jamais de son exigence de démonstration rationnelle et d'analyse cartésienne. Cette démarche intellectuelle le met au diapason de la mentalité occidentale à laquelle, d'abord, son discours s'adresse.

Ceux qui ont connu M. A. DRAZ pendant cette période difficile de

guerre, ont pu témoigné de sa force de caractère. A travers son journal, qu'il a tenu quotidiennement de 1936 à 1958, année de sa mort, on perçoit la patience de cet homme et son épouse chargés de leur dix enfants dont l'âge s'étagait alors entre quelques mois et une vingtaine d'années."(in préface)

De retour chez lui en Egypte en 1948, il enseigne l'Histoire des religions, la philosophie, l'exégèse et l'herméneutique en même temps qu'il représente son pays à des meetings internationaux. C'est justement lors du Congrès Mondial des Religions en janvier 1958 à Lahore au Pakistan que survint son décès, créant du coup un vide énorme dans l'intelligentsia musulmane. Apprenant son décès, Abdel-Halim Mahmoud, futur recteur de l'Al-Azhar s'est écrié : *"Nous avons perdu aujourd'hui le dernier de la lignée des grands hommes issus de l'Al-Azhar. Que Dieu nous vienne en aide et protège l'Islam !"* Si Mohammad Abdallah DRAZ n'est plus, ses ouvrages lui ont survécu et méritent d'être lus et étudiés.

II-L'ŒUVRE

Ouvrage relativement court (324 pages, 04 parties), **Les hommes à la découverte de Dieu** est de ces documents, petits quantitativement parlant, mais grand du point de vue qualitatif.

Après s'être étalé dans l'introduction sur le sentiment religieux dans les grandes civilisations (époque pharaonique, hellénique, romaine, chrétienne et islamique), l'auteur se livre dans la première partie à une étude sémantique du mot religion (Dîn). Il en résulte que le phénomène religieux est à la fois un fait subjectif (*"croyance en l'existence d'un être mystérieux,*

transcendant, doué de sens, capable de choix, de discernement et de décision, planificateur de l'univers en général et de ce qui touche à la condition humaine en particulier") et objectif (*"ensemble des lois et théories qui précisent les attributs de cet être divin, ainsi que l'ensemble des règles pratiques qui enseignent les cultes et les cérémonies par lesquelles l'homme doit lui rendre hommage et lui exprimer son adoration"*). DRAZ réaffirme donc fortement que la religion est à la fois théorique et pratique, qu'une expression comme *"musulman non pratiquant"* ne veut pas dire grand-chose.

Quant à la deuxième partie du livre, elle jette les ponts entre religion d'une part, et concepts voisins (morale, philosophie, sciences) d'autre part, et ce en mettant en exergue les ressemblances et les dissemblances mutuelles.

La troisième partie pose les questions existentielles (Le penchant religieux résulte-t-il d'un instinct naturel ou d'une institution établie par les hommes ? A quel moment de l'histoire est-elle apparue ? Quel est son rôle dans les sociétés humaines ?) dont des débuts de réponses sont envisagés dans la quatrième partie ?

La quatrième partie justement qui se veut le clou de la réflexion drazienne passe en revue les théories qui ont vainement tenté d'expliquer l'origine du sentiment religieux.

Il s'agit entre autres de :

- la théorie naturiste : des auteurs comme Max Müller (Comparative mythology) soutiennent que le sentiment religieux a été suscité dans l'esprit des hommes suite aux contemplations du spectacle de la nature (astre, firmament, uni-

vers, foudre, mer, etc.)

- la théorie animiste : la doctrine animiste postule que les choses ont chacune une substance secrète dite âme et que les premières religions ont consisté en l'adoration des âmes, en l'occurrence celles des morts.

- la théorie psychologique : plusieurs auteurs (Emmanuel KANT, Henri BERGSON, Auguste SABA-TIER, etc.) ont soutenu que l'homme est parvenu à l'idée de Dieu par une démarche non externe (comme le soutiennent les théories naturiste et animiste) mais interne (démarche raisonnée et intellectuelle).

- la théorie sociale : Emile DURKHEIM soutient que la religion est une donnée sociale. Autrement dit, les besoins de la cohésion sociale ont conduit les hommes à imaginer Dieu.

Qu'en est-il des théories comme le polythéisme, le nihilisme ou le fétichisme ? Pour DRAZ, elles sont *"le résultat d'une sorte de paresse mentale qui fait que l'esprit, incapable de s'élever assez haut, tombe en panne et s'arrête sur le bord du chemin"* (P.174)

Après les avoir exposées, M.A. DRAZ démontre (arguments coraniques à l'appui) les limites de toutes ces théories qui se contredisent les unes les autres avant de présenter la position islamique (théorie de la révélation) sur la question : *"l'être humain n'est pas allé vers la religion mais c'est elle qui est venue à lui, elle lui a été inspirée. L'homme ne s'est pas hissé vers elle, elle est descendue sur lui. Les hommes n'ont pas découvert Dieu par un effort de raisonnement, mais grâce à la lumière de la révélation qui leur a été accordée."*

Hamidou YAMEOGO

"LE RAPPEL PROFITE..."

I - CORAN (S.II, Versets 185 et 186)

- "Le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants !"

- "Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi... alors Je suis tout proche : Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés."

II - HADITH (rapporté par Muslim, Abou Dawud, At-Tirmidhi, An-Nasai et Ibn Maja)

"Le Messager de Dieu (SAW) a dit : "Dieu vous a prescrit le jeûne de Ramadan et je vous ai recommandé la prière durant ses nuits. Quiconque y observe le jeûne et accomplit les prières nocturnes avec foi et par espoir d'en être récompensé, sera purifié de ses péchés comme le jour de sa naissance"

III-PENSEE : La philosophie (les secrets) du jeûne, Dr Y. AL QARADAWI

- **Question :** Quels sont les plus grands secrets du jeûne ? Et comment pouvons-nous les connaître ?

- **Réponse :** du Docteur Yûsuf `Abd Allâh Al-Qaradâwî
"Nous ne pourrions comprendre le

secret du jeûne que si nous comprenons le secret de l'être humain... Qu'est-ce que l'être humain et quelle est sa réalité ? Est-il ce corps dressé et ce squelette érigé ? Est-il cet ensemble d'organes, de cellules, de chair, de sang, d'os et de nerfs ? Si l'être humain était tel, que vil et petit serait-il alors !!

Oui... L'être humain n'est pas ce squelette matériel. Il est en vérité une âme céleste habitant ce corps terrestre, il est un secret du royaume des cieux placé dans une enveloppe d'argile. La réalité de l'être humain est cette finesse divine et ce joyau spirituel que Dieu a placés en lui : grâce à elle, il comprend et il réfléchit ; grâce à elle, il ressent et il goûte ; grâce à elle, il organise le royaume terrestre et cherche à atteindre le royaume céleste ; grâce à elle, Dieu a ordonné aux anges de se prosterner devant Adam, et ce n'est sûrement pas grâce à la boue malléable ni à l'argile pétrie qui le constitue : "Quand ton Seigneur dit aux anges : « Je vais créer d'argile un être humain. Quand Je l'aurai bien formé et lui aurai insufflé de Mon Esprit, jetez-vous devant lui, prosternés. »" (sourate 38 intitulée Sâd, versets 71 et 72).

Tel est l'être humain : une âme supérieure dans un corps inférieur. Le corps est le logis ; l'âme est son propriétaire et son habitant. Le corps est l'embarcation ; l'âme est le passager et le voyageur. Le logis n'a pas été créé pour lui-même, ni l'embarcation n'a été créée pour elle-même. Le logis profite à l'habitant et l'embarcation sert au voyageur. Combien étranges sont ces êtres humains qui se négligent eux-mêmes et qui se préoccupent de leur maison, ou qui s'assignent à devenir les serviteurs de leurs embarcations ! Ils ont négligé leur âme

pour rendre le culte à leur corps. Ce n'est plus que pour leur corps qu'ils œuvrent ; ce n'est plus que pour répondre à leurs instincts qu'ils s'activent ; toutes leurs pensées ne tournent plus qu'autour de leur ventre et de leur sexe... Leur sempiternel refrain est désormais :

"Innamad-dunyâ ta`âmuw-wa sharâbuw-wa manâmu (En vérité, le monde d'ici-bas n'est que nourriture, boisson et sommeil.)

Fa-ichâ fâtaka hâdhâ fa-alad-dunyas-salâmu"

(Si tu manques tout cela, tu peux dire adieu à la vie.)

Ces êtres humains sont ceux que Dieu a décrits en ces termes : "Ne vois-tu pas celui qui a fait de sa passion sa divinité ? Est-ce à toi d'être un garant pour lui ? Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont encore plus égarés du sentier." (Sourate 25 intitulée le Discernement, Al-Furqân, versets 43 et 44).

Tel est l'être humain : une âme et un corps. Le corps a des demandes correspondant à sa nature inférieure ; l'âme a des demandes correspondant à sa nature supérieure. Si l'être humain soumet dans son esprit les désirs de son âme à ses instincts, il se transforme dès lors d'un ange miséricordieux à une bête méprisable puis à un diable maléfique. C'est cet individu que le poète croyant interpelle dans ses vers :

"Yâ khâdimal-jismi kam tas`â li-khidmatihî atatlubur-ribha mimma fihî khusrânu"

(Ô esclave de ton corps ! Comme tu te presses de le servir ! Manderai-tu le profit de ce qui n'est que perte ?)

Aqbil `alan-nafsi wastakmil fadâ'ilahâ fa-anta bin-nafsi lâ bil-

jismi insânu

(Viens-en vers ton âme et cultive ses vertus. Car, c'est par l'âme et non par le corps que tu es un homme.)

Si l'être humain prend connaissance de sa valeur propre, s'il comprend le secret que Dieu a déposé en lui, s'il se réfère à son côté céleste pour diriger son côté terrestre, s'il se préoccupe du passager avant de se préoccuper de la monture, s'il se préoccupe de l'habitant avant de se préoccuper des murs, s'il fait prévaloir les envies de son âme sur les instincts de son corps, il deviendra dès lors un ange, voire meilleur qu'un ange. "Quant à ceux qui croient et accomplissent les bonnes oeuvres, ce sont les meilleurs de toute la création." (Sourate 98 intitulée la Preuve, Al-Bayyinah, verset 7).

C'est en raison de cela que Dieu a prescrit le jeûne, afin que l'être humain se libère du pouvoir de ses instincts, afin qu'il s'élance au dehors de la prison de son corps, afin qu'il ait raison de ses désirs concupiscentiels, afin qu'il maîtrise son aspect animal et tende vers un aspect angélique, afin qu'il se rapproche du royaume des cieux, afin qu'il frappe aux portes du Ciel par ses invocations et que celles-ci s'ouvrent pour lui, afin qu'il implore son Seigneur et que Celui-Ci lui réponde : "Me voici, ô Mon Serviteur, Me voici !". Le Prophète - paix et bénédiction sur lui - dit dans le même sens : "Trois personnes ne voient pas leurs implorations rejetées : le jeûneur jusqu'à ce qu'il rompe son jeûne, le dirigeant juste et l'opprimé..." (rapporté par At-Tirmidhi - qui qualifia ce hadith de bon -, par Ahmad et Ibn Mâjah, ainsi que par Ibn Khuzaymah et Ibn Hibbân dans leurs Sahîh respectifs). "

La Rédaction

LES DIX DERNIÈRES NUITS DE RAMADAN

Ramadan est le mois de Dieu et le mois du Coran. Ses dix (10) dernières nuits sont les meilleures des nuits de l'année. En effet, c'est au cours de l'une d'elles que le Coran a été descendu et adorer Dieu pendant cette nuit procure le maximum de bénédictions. Le chapitre 97 du Coran lui est consacré. Allah dit : *"Nous l'avons certes fait descendre (le Coran) pendant la nuit de la valeur. Et qui te dira ce qu'est la nuit de la valeur ? La nuit de la valeur est meilleure que mille mois. Durant celle-ci descendent les anges ainsi que l'esprit, par permission de leur seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube."* Coran, S. 97

Laylatoul Qadr, la nuit de la valeur, est celle durant laquelle le Coran a été transféré des Tablettes bien gardées (lawhoul mahfouz) au ciel terrestre ; c'est au cours de cette même nuit que le Coran fut révélé pour la première fois au prophète Mohammad (psl) par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel.

Sans nous en dire plus sur sa nature, Dieu nous fixe sur sa valeur et ses mérites. "Et qui te dira ce qu'est la nuit de la valeur ? Verset 2. Le verset 3 ne répond pas à la question spécifique : *"la nuit de la valeur est meilleure que mille mois."* verset 3 Il nous enseigne plutôt sur le profit qu'on peut en tirer.

Mille (1000) mois correspondent à quatre vingt trois (83)

années de notre vie. Ce qu'est appréciable quand on connaît l'espérance de vie sous nos contrées. Avoir donc ainsi en une nuit autant de bénédictions d'années d'adoration n'est pas négligeable. C'est pourquoi chaque musulman doit s'efforcer d'inscrire cette nuit sur son registre d'adoration.

La nuit de la valeur n'a pas été précisée par le prophète (psl). Elle se situe parmi les nuits impaires et selon certains récits, ce serait la 27^e nuit. La vérité est que le prophète (psl) était sur le point de la nommer aux compagnons alors que certains d'entre eux se disputaient. Dieu la lui fit oublier pour blâmer leur comportement. Le prophète (psl) conseilla alors de la chercher pendant toute la dernière décade afin de l'avoir sûrement et d'avoir les autres nuits en bonus. Du reste, le prophète (psl) est notre modèle et lui, la cherchait avec toute sa famille durant les dix (10) dernières nuits. Il ne la cherchait pas à travers des signes (pluie, vent frais, etc.) mais par les efforts qu'il redoublait dans les actes de solidarité, par la lecture intense du Coran, par la station de prière qu'il faisait chaque nuit.

Selon les dires de notre mère Aïcha (que Dieu l'agrée !) qui l'a mieux connu que n'importe qui, le prophète (psl) était très généreux durant le Ramadan et il l'était encore plus durant la dernière décade quand il rencontra Gabriel pour répéter le Coran ; " il était plus généreux que le vent qui souffle " hadith. En outre, elle a demandé au prophète (psl) de lui enseigner

ce qu'elle devrait dire en cette nuit. Le messager (psl) de Dieu lui a enseigné cette invocation : *"Allahoumma innaka afouwoune touhiboul afouwa fa'foû-anâ" "O Seigneur, tu es pardonneur, tu aimes le pardon, accorde-moi ton pardon !"*

Selon la sunna, le croyant suivant l'exemple du messager (psl) peut se retirer de la vie active durant la dernière décade pour se consacrer à l'adoration. La retraite (itikaf) doit se faire dans une mosquée de vendredi pour que le croyant n'ait pas à sortir ce jour-là. Le croyant se retire dès la soirée du 20^{ème} jour et ne franchit plus le seuil de la cour de la mosquée où il prend ses repas, fait sa toilette et retourne à l'adoration. Toute rupture de la retraite entraîne sa nullité quelle qu'en soit la raison. Au matin de la fête, le croyant va directement à la prière et ne

rentre chez lui qu'après celle-ci.

De ce qui précède, nous concluons que les dix (10) dernières nuits sont les moments forts de Ramadan. C'est le moment où le croyant doit redoubler d'efforts pour parfaire les manquements des vingt (20) journées passées. Les actes conseillés sont : la prière, le zikr, la lecture du Coran, les invocations, les visites aux proches, les actes de solidarité, etc. La nuit de la valeur n'est pas une fête ; c'est un instant de recueillement. La chercher durant toute la dernière décade est rassurant quand nous ne savons pas souvent quand commence le mois pour déterminer ses nuits impaires.

Qu'Allah nous aide dans une meilleure compréhension de l'islam !

Jabir Khalid ILBOUDO

La zakat el fitr

" Évitez-leur la mendicité ce jour-là ", a dit le messager (psl) de Dieu parlant des indigents de la communauté. Cette recommandation en faveur des pauvres fait de l'aumône de la rupture une obligation. La zakat el fitr a pour but de purifier les imperfections survenues dans les actes du jeûneur durant le mois. Elle est due de préférence le matin de la fête avant la prière. Donnée après elle n'est qu'une simple aumône. Elle est prélevée en raison d'un saa (2,10 l environ 2.6kg) par personne musulmane, adulte ou non. L'aumône de la rupture est donnée en céréales consommées dans la localité : riz, mil sorgho ...

L'aumône peut être donnée deux jours avant la fête. On peut aussi la donner en espèces (environ 600f cfa suivant le cours actuel des céréales). Pour plus d'efficacité, il est bon que le fidèle remette sa zakat aux organismes chargés de sa gestion.

Qu'allah accepte notre repentir !

Jabir Khalid ILBOUDO

LE BUREAU EXÉCUTIF NATIONAL (BEN) DU CERFI SERA BIENTÔT EN FIN DE MANDAT

"Le CERFiste" a rencontré son Président, le frère Brahima BARA qui a bien voulu se prêter à quelques unes de nos questions. Le frère BARA n'est plus à présenter dans le milieu du travail islamique, pour avoir assumé d'importantes responsabilités aussi bien dans l'AEEMB que dans le CERFI. Suivez plutôt !

Le CERFiste : *Président, vous êtes bientôt à la fin de votre mandat. Quelle serait votre réaction si le collègue électoral décidait de vous reconduire ?*

Le Président : Ma réaction sera négative pour trois (03) raisons :

- les dix dernières années de la vie du CERFI, aucun Président n'a exercé deux (02) mandats.
- j'ai aussi occupé plusieurs postes de responsabilité ces quinze (15) dernières années dans le CERFI.

Le moment est venu pour moi de faire une halte afin de faire le bilan, vérifier mes intentions et savoir si je suis toujours utile à la struc-



ture. - affecté à Ouaga en 2002, une partie de ma famille réside toujours à Bobo. Entre le boulot, le CERFI et mes deux familles, ces trois dernières années n'ont pas été de tout repos.

Le CERFiste : *Au début de votre mandat, quels étaient vos grands objectifs ainsi que les chantiers à exécuter pour atteindre ces objectifs ?*

Le Président : Les grands objectifs étaient de trois ordres : organisationnel, financier et relance des activités de mobilisation. Sur le plan organisa-

tionnel, le Bureau Exécutif National, le Bureau Provincial du Kadiogo et la Cellule Féminine menaient chacun de son côté son programme d'activités au niveau de la ville de Ouagadougou. Pendant ce temps, les autres sections provinciales relevant du BEN étaient un peu orphelines. Conformément aux statuts, nous avons mis en place les quatre Comités Régionaux (CR) ; du même coup, chaque section avait un interlocuteur régional relevant du BEN. Les affaires étaient devenues plus faciles à gérer. En outre, le BEN, le BPK, la CF et le CR

(du centre) ont pratiquement un même programme d'activités, exécuté par le Bureau Provincial (du Kadiogo). A cet effet, nous avons ouvert un compte commun pour toutes les instances de Ouagadougou. Tout le monde cotise dans ce compte.

Sur le plan financier, nous avons formalisé la cotisation des membres des instances nationales, celles des structures provinciales et des militants. Nous avons promu aussi le principe du virement bancaire dans le sens des cotisations. Si pour la première année, les choses ont bien marché, elles ont moins bien marché l'année suivante. Les choses ont encore bien repris cette 3ème année.

Sur le plan de la relance des activités de mobilisation, nous avons renoué avec le CBC. Personne ne peut plus dire qu'il n'y a pas d'activités à Ouagadougou. Le Bureau Provincial version 2006 - 2007 a beaucoup innové en matière de mobilisation et de formation et je

m'en réjouis énormément car le BEN peut ainsi s'occuper sans inquiétude des CR et partant, des Sections de l'intérieur du pays.

Le CERFIste : *A l'heure actuelle, quel est l'état d'exécution de ces chantiers ?*

Le Président : Si le premier et le troisième volets sont très satisfaisants, il reste qu'au niveau du volet financier, les cotisations n'ont pas coulé comme l'eau à la source. Or c'est la seule façon de rendre le CERFI plus fort et indépendant.

Nous avons aussi initié la construction de grands chantiers à savoir :

- la construction d'un complexe scolaire islamique à Banfora
- l'ouverture de maternelles privées islamiques à Ouaga, Bobo et Ouahigouya. A Banfora, nous sommes à trois (03) classes, la 4^e étant en cours. Quant à l'ouverture des maternelles, rien a démarré.

Le CERFIste : *Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous pendant votre mandat ?*

Le Président : La gestion des hommes. J'ai quitté Ouaga en 1992 pour revenir en 2002. La ville et les hommes avaient changé. J'ai perdu beaucoup de temps avant de le comprendre et cela a retardé énormément mon travail et même fait échouer beaucoup d'initiatives.

Le CERFIste : *Quels sont les reproches que vous auriez à vous faire si tel est qu'il y en a ?*

Le Président :

- J'ai été un peu dur envers certains frères
- Je ne connaissais plus le terrain car celui de Ouaga n'a rien à voir avec celui de Bobo.
- Mes occupations professionnelles et familiales ne m'ont pas permis de consacrer le temps nécessaire au travail islamique.

Le CERFIste : *La quatrième édition du Colloque International des Musulmans de l'Espace Francophone (CIMEF) s'est tenu à Ouagadougou du 04 au 06 août dernier. Quelles ont été les dividendes de cette manifestation pour le CERFI et au*

delà les musulmans du Burkina Faso ?

Le Président : S'agissant du CERFI, il a fait preuve d'une capacité organisationnelle, bien sûr en collaboration avec les autres associations. Nous avons gagné en expérience au contact des frères et sœurs du reste du monde.

S'agissant des musulmans en général, ils ont démontré qu'ils pouvaient se mettre en cause. Nous avons aussi pu nous pencher sur les problèmes actuels du Monde Musulman. Nous sommes désormais plus outillés à relever les défis à venir.

Le CERFIste : *Le Président de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina - El Hadj Oumarou KANAZOE - a fait dont au CERFI d'un véhicule. Quel usage comptez-vous en faire ?*

Le Président : Le véhicule a été affecté aux courses du CERFI, notamment les sorties dans les provinces. Mais l'entretien et le coût du carburant ne

permettent pas une utilisation fréquente. Nous remercions le Président de la fédération pour son geste de piété.

Le CERFIste : *Si vous aviez trois (03) conseils à donner à votre éventuel successeur ?*

Le Président :

- Mettre l'accent sur les cotisations des membres dans toutes les structures
- Programmer des activités réalisables dans la limite du budget
- Faire confiance à la jeune génération des frères.

Le CERFIste : *Un mot à l'endroit du CERFIste qui apprend à grandir !*

Le Président : Il y eut avant "Le CERFIste", "Le Muezzin" et "L'Appel". "Le CERFIste" doit savoir pourquoi ces deux (02) titres ont cessé de paraître et en tirer les enseignements pour éviter de sombrer. Bon vent et courage à l'équipe d'animation ! Je vous remercie pour l'opportunité que vous m'avez donné de m'exprimer.

*Interview par
Abdoul Salam OUEDRAOGO*

RETOUR SUR QUELQUES ACTIVITES

1- CAUSERIE DANS LA COMMUNE DE BOULMIOUGOU

Le 09 septembre dernier, le processus de déconcentration de la section provinciale du Kadiogo s'est consolidé avec la mise sur pied d'un embryon de sous section dans la commune de Bioulmiougou et ce à la suite des sous sections de Nongremasm et de Boulmiougou déjà opérationnelles. A l'occasion, une causerie - débat a réuni une cinquantaine de frères et sœurs dans la famille OUE-DRAOGO sise à cinq cent (500) mètres du lycée VENEGRE. Les militant(e)s et sympathisant(e)s présent(e)s ont échangé fructueusement sur la problématique de la gestion du temps. Est - il besoin de rappeler l'importance d'un tel thème dans notre quotidien, tant le temps se présente comme une donnée essentielle dans la réussite ou l'échec (c'est selon) de nos projets personnels ou associatifs. Le frère TASSEMBEDO Souleymane qui a introduit le thème a aussi bien insisté sur la maîtrise de nos agendas que sur la prise de conscience au niveau individuel et collectif de l'importance du temps.

2- SEMINAIRE NATIONAL DES SŒURS

L'an deux mille six (2006) et les 15, 16 et 17 septembre s'est tenu dans les locaux

du lycée Mixte de Goughin (Ouagadougou) un séminaire national des sœurs du CERFI et des structures sœurs de la place.

LE ROLE DE LA FEMME MUSULMANE FACE AUX DEFITS ACTUELS, tel fut le thème du séminaire qui a regroupé une soixantaine de sœurs en provenance de sept (07) provinces (Balé, Boukhiemdé, Gnagna, Gourma, Houet, Kadiogo et Sanmatenga).

Après la cérémonie d'ouverture qui a eu lieu le samedi dans la matinée, les participantes ont pris d'assaut les locaux pour suivre des communications qui ont entre autres porté sur :

- Rôle de la femme musulmane face à la dépravation des mœurs
- Femmes musulmanes & œuvres sociales
- Origines des conflits dans les foyers.

Au sortir de ces travaux, les sœurs ont convenu de mettre sur pied une cellule de réflexion devant approfondir les réflexions et proposer dans les meilleurs délais des solutions pragmatiques aux problèmes diagnostiqués. Puisse Dieu éclairer la cellule de réflexion !

3-SYMPIOSIUM SUR RAMADAN

Le dimanche 17 septembre dernier, au moment où les rideaux s'apprétaient à tomber sur le séminaire national des sœurs, se tenait au Conseil Burkinabè des

Chargeurs (CBC) un grand symposium organisé par la section provinciale du Kadiogo à la faveur du mois de Ramadan. Imams TIEMTORE Tiégo, BILA et Habib KANE ont respectivement communiqué sur LA PHILOSOPHIE, LES OBLIGATIONS ET L'EVALUATION DU JEUNE DE RAMADAN. Si la clôture du séminaire national des sœurs a quelque peu grignoté le public du symposium, il n'en demeure pas moins que les frères et sœurs présent(e)s ont bénéficié des atouts indispensables leur permettant d'aborder Ramadan dans des dispositions d'esprit les meilleures.

4-SEMAINE DE LA SOLIDARITE

A la faveur du mois de miséricorde de Ramadan, la section provinciale du Kadiogo a initié du vendredi 29 septembre au dimanche 08 octobre une Semaine dite de la Solidarité. Il s'est agi de collecter des biens divers (numéraires, vêtements, médicaments, vivres, documents, etc.) auprès des militant(e)s et sympathisant(e)s pour les redistribuer aux personnes dans le besoin. C'est ainsi que des habits, des sacs, des chaussures, des céréales, du sucre, du savon et de l'argent ont pu être collectés au profit des malades de l'hôpital YALGADO et des pensionnaires de la Maison d'Arrêt et de Correction (MACO) de Ouagadougou (MACO).

Une projection - débat sur RAMADAN & JUSTICE SOCIALE (de Tariq RAMADAN) et un symposium sur LES VOIES DE LA SOLIDARITE ont été également organisés à l'occasion de cette Semaine de la Solidarité.

Aux noms des premiers responsables du CERFI, Le CERFISTE remercie les contribuables pour leurs actes de solidarité et prie le Miséricordieux par Essence de les en récompenser !

AGENDA

1- PROJET CENTRE DESANTE

En vue de la réalisation de son projet de création d'un centre de santé, la section provinciale (Kadiogo) du CERFI sollicite de la part des militants, sympathisants et autres bonnes volontés des contributions financières.

La secrétaire (50 36 08 03) et les collecteurs du CERFI (76 11 93 65, 70 38 46 70) se tiennent à votre disposition pour toutes contributions.

Dieu saura rétribuer chacun(e)!

2- Weekend de la FAMILLE MUSULMANE le 04 novembre

3 - Le Cerfiste@yahoo.fr : vos articles et observations sont attendus vivement à cette adresse électronique. Quant au courrier classique, il est recevable : 01 BP 1817

Aidez votre journal à grandir!

4- Réception de vos ZAKAT EL FITR au Siège du CERFI

5- Organisation de prières nocturnes (QUIYAMOULAÏL) pendant les dix (10) dernières nuits de Ramadan

6- Diverses manifestations au cours de LA NUIT DU DESTIN (LAÏLATOU QUADR) à la Maison des Jeunes et de la Culture de Ouagadougou (MJCO).

7- ANIMATIONS TELEVISUELLES le jour de la fête de Ramadan

Le responsable à l'information et à l'Organisation du BPK